

Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Assomption tenue le mardi 16 décembre 2025, à 18h30

Sont présents :

Mesdames,

Manon Bouvier, Mélodie Béland, Andrée-Anne Allain, Ariane Aubé, Éliane Beauregard-Langelier, Sylvie Fortier, Marie Charbonneau, Annie Lussier, Vanessa Vincent, Amélie Jodoin, Amélie Létourneau

Monsieur,

Philippe Dubois

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Madame Ariane Aubé présidente du Conseil d'Établissement procède à l'ouverture de l'assemblée à 18h34 après constatation du quorum, se présente et remercie les membres de leur présence.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Ariane Aubé et appuyé par madame Amélie Jodoin d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants et adopté à l'unanimité : 6.8. Nomination d'un substitut à la présidence, 6.9. Chandail école et 6.10. Photo scolaire.

C-25-12-01

3. Adoption du procès-verbal du 22 octobre 2025

Les membres du CÉ ont pris connaissance du procès-verbal du 22 octobre dernier et il est appuyé par Philippe Dubois d'adopter le procès-verbal et accepté à l'unanimité sans modification.

C-25-12-02

Madame Manon Bouvier précise quelques faits qui ne se trouvaient pas dans le procès-verbal de notre dernière rencontre.

Parc-école : Un Forms sera envoyé aux parents afin d'avoir leur avis sur la sélection des modules dans le nouveau parc-école (selon les propositions de Loisirs Montérégie, le plan et le budget).

Départ de l'orthophonie : Ce n'est pas l'école qui a décidé le déménagement de l'orthophonie, ce sont les Services éducatifs. Les locaux sont toujours vacants. Les représentants du syndicat du personnel de soutien sont intéressés par ces locaux.

Date des rencontres du CÉ : Lors de l'Assemblée Générale des parents, des dates sont proposées, mais ces dates sont à valider avec les membres du CÉ lors de la première rencontre.

Licence à la Régie des alcools, des courses et des jeux : La licence avait été approuvée pour le Marché de Noël. Le moitié-moitié a rapporté 334\$ pour un prix de 167\$.

Normes et modalités : Les liens qui ne fonctionnaient pas ont été retirés.

4. Parole au public

Pas de public.

5. Parole à la représentante du comité de parents

Madame Ariane Aubé nous transmet les informations importantes de la dernière rencontre du comité de parents.

Les calendriers scolaires pour les trois prochaines années ont été présentés lors d'une rencontre. Il y a eu une proposition de modification, car celui de 2026-2027 a une journée pédagogique obligatoire en octobre pour les élections. Ça doit être adopté pour le 1^{er} avril 2026.

L'an dernier, il y avait 4.4 postes d'orthophonistes de comblés, cette année, c'est 8.8 postes sur 10 et 9.9 en janvier.

6. Décision ou consultation

6.1. Budget révisé 2025-2026

Madame Manon Bouvier présente le budget révisé 2025-2026. Elle nous présente les ajustements qui ont été faits au tableau.

Mesure (**protégée**) : Nous ne pouvons pas la partager dans une autre mesure.

Mesure (**dédiée**) : Nous pouvons la partager.

Nous avons 67 élèves avec une cote à l'école. Ce qui nous amène une subvention qui fait un surplus d'argent au SDG. La balance du surplus est utilisée pour le soutien aux élèves.

La Cible ETC dit que nous avons de l'argent, mais ne nous permet pas de la dépenser, car nous ne pouvons pas ajouter un poste qui n'était pas prévu lors de la prévision budgétaire de mai dernier. Si nous ne respectons pas la cible, nous avons une pénalité de quelques millions de dollars à la fin d'année scolaire.

6.2. Plan d'action 2025-2026

Madame Manon Bouvier présente le plan d'action 2025-2026. Toujours à partir du projet éducatif, le plan d'action comporte trois compétences visées à améliorer. Cette année, le plan d'action est similaire à l'année dernière. Nous n'avons pas beaucoup d'écart des résultats en incluant les élèves d'anglais intensif et en les excluant de nos données en 2024-2025. Ce qui montre de bons résultats.

Nous sommes dans notre 2^e année SCP, ce qui aide à agir de façon préventive pour aider à la violence vécue. Madame Amélie Létourneau propose de jumeler les groupes de différents niveaux lors des activités afin que les grands soient des *leaders* positifs et donne l'exemple/envie aux petits de devenir un modèle. Madame Sylvie Fortier mentionne qu'on pourrait travailler la compréhension de ce qu'est la violence avec les enfants, car ça ne semble pas toujours bien assimilé. Madame Manon Bouvier mentionne que le programme hors-piste aide. La violence verbale est banalisée (ils ne se rendent pas compte que ce n'est pas acceptable/tolérable de se faire insulter et traiter de nom). C'est parfois fait à la blague. Le questionnaire du climat de l'école répondu par les élèves est optimal pour les élèves de 4^e année et plus. En bas de ce niveau, les enfants ne comprennent pas toujours bien le sens des questions. Madame Manon Bouvier ajoute qu'elle n'interprète pas les résultats du sondage, ils lui sont envoyés tels quels.

L'enjeu actuel est de trouver une solution pour les élèves avec lesquels ça ne fonctionne pas.

6.3. Présentation de la planification des entrées et sorties éducatives

Le vendredi 20 février, les classes du 3^e cycle aimeraient faire une sortie de sport d'hiver. Faut de budget, une demande de subvention a été faite à Loisirs Montérégie pour une sortie de plus de 200 kilomètres de l'école. L'activité aurait lieu à l'Université de Sherbrooke qui prête l'équipement nécessaire gratuitement à tous les élèves (contrairement au Parc Les Salines). Le retour à l'école se ferait vers 17h.

En janvier, la classe C21 désire aller au Boisé des Douze. La date sera déterminée selon la température. C'est un privilège de classe qui permettra aux élèves de passer du temps en plein air et nourrir les oiseaux. Cette activité se fera en transport parents.

Le 16 juin, une réservation a été faite au Camping Domaine du rêve pour toute l'école. Finalement, compte tenu de la grandeur du site et afin d'être certains d'avoir assez de sauveteurs sur place, une 2^e date sera réservée pour que l'école soit divisée. La 2^e date reste à confirmer.

Le 18 février, les deux groupes de la maternelle 5 ans (P51 et P52) souhaitent aller à la piscine.

Les entrées et sorties éducatives sont approuvées par madame Amélie Jodoin et acceptées à l'unanimité.

6.4. Service de garde - modification d'une activité

L'année dernière, la planification des journées pédagogiques a été approuvée par le CÉ. Dans un souci d'économie, madame Manon Bouvier a proposé à madame Diane Dumouchel, responsable au SDG, de retirer une sortie (\$). En enlevant le transport par autobus, ça coûte déjà beaucoup moins cher aux parents. L'activité proposée serait une entrée avec Laser tag. Le montant à déboursé serait autour de 24\$ plutôt que 54\$. Ceci pour la journée pédagogique du 17 avril 2026.

L'entrée Laser tag est approuvée par monsieur Philippe Dubois et acceptée à l'unanimité.

6.5. Locaux d'orthophonie

Madame Ariane Aubé mentionne que les représentants du syndicat du personnel de soutien voudraient changer la disposition de nos locaux (concernant les locaux vacants anciennement pour l'orthophonie) afin d'utiliser celui présentement utilisé par l'orthopédaogogue de l'école pour leur logistique. Un avis peut être fait au Centre de services scolaire afin de demander que ces locaux soient utilisés pour les besoins de nos élèves en priorité.

Effectivement, les membres du CÉ souhaitent que le local d'orthopédagogie reste à la même place pour des enjeux de circulation des élèves (partir de l'autre bout de l'école pour remonter au 2^e étage).

La proposition d'envoyer un avis au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe est approuvée par madame Annie Lussier et acceptée à l'unanimité. L'avis sera formulé par madame Ariane Aubé et envoyé par courriel aux membres.

6.6. Campagne de financement

Proposition pour la campagne de financement du printemps 2026 :

- **Maitre Glacier** : Les commandes sont faites par chaque client directement sur le site du commerce et les produits sont récupérés par chaque personne également à la succursale de Douville. C'est un « clé en main ». Campagne de financement approuvée.
- **Canettes** : La logistique est trop compliquée. Difficile de trouver un endroit où entreposer et une personne/compagnie ressource pour faire le ramassage malgré les nombreuses recherches. Campagne de financement refusée.
- **Tournoi de golf** : Un « clé en main » aussi. Il pourrait avoir lieu à l'automne 2026 (mi-septembre). Il faudrait qu'un comité soit formé. Il s'agit d'un tournoi de golf organisé par l'école et dont les commanditaires participent. Plus : des prix de participation venant des partenaires sont tirés, moitié-moitié, et repas fournis. Madame Amélie Jodoin va aller à la cueillette d'informations pour : contacter le Club de Golf d'Acton Vale pour avoir plus d'information sur le fonctionnement vécu antérieurement avec une autre école, demander au Club de Golf de Douville si la même formule pourrait être possible (ce serait plus près) et savoir combien doit être le montant du Foursome (600\$ ou plus ou moins?).

Les propositions de campagne de financement sont approuvées par madame Marie Charbonneau et acceptées à l'unanimité.

6.7. Planification des compétences psychosociales

Madame Manon Bouvier explique que le Ministère a demandé, l'an dernier, à ce que chaque école se prévoie d'un programme pour les compétences psychosociales. Le programme hors-piste est celui utilisé à notre école. On y voit les compétences psychosociales qui sont visées au niveau de l'orientation 3 (plan d'action) du primaire.

Le document est approuvé par madame Vanessa Vincent et accepté à l'unanimité.

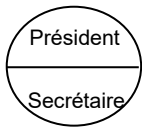
6.8. Nomination d'un substitut à la présidence

Madame Ariane Aubé propose madame Amélie Jodoin, mais elle ne peut pas accepter la fonction, car c'est une employée du CSSH.

Madame Amélie Jodoin propose madame Vanessa Vincent comme substitut à la présidence et est élue à l'unanimité.

6.9. Chandail-école

Madame Éliane Beauregard-Langelier propose de faire des chandails pour l'école avec la compagnie Comilfo. Elle a eu l'information durant le CÉ de la PHD. Il y a de plus en plus d'écoles qui offrent la possibilité d'acheter des chandails personnalisés à leurs élèves et membres du personnel démontrant leur sentiment d'appartenance pour leur école. Les commandes se font en ligne et le client va chercher en succursale. Les prix sont raisonnables, la qualité est bonne et c'est une entreprise d'ici. Il y a des choix de couleurs.



Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption

Madame Amélie Jodoin ajoute qu'à René-St-Pierre, il y a aussi vente de chandails avec PSH publicité Saint-Hyacinthe et que c'est moins cher.

Madame Amélie Létourneau propose d'avoir un budget pour acheter des chandails qui resteraient à l'école et portés lors des sorties. Les membres sont moins en faveur de cette idée pour une question d'hygiène (les poux et autres ainsi que le lavage qui doit être fait à l'école).

Un concours de logo pourrait être fait en arts plastiques par les élèves et le logo gagnant serait affiché sur les chandails.

Pour réaliser le projet, il faudrait avoir le catalogue, le logo et autres informations pertinentes pour une prochaine rencontre du CÉ.

Monsieur Philippe Dubois propose d'accepter le projet d'avoir un chandail-école et c'est accepté à l'unanimité.

6.10. Photo scolaire

Les séances de photos scolaires sont déjà réservées pour les années 2026-2027 et 2027-2028 : 1^{er} et 2 octobre 2026, 7 et 8 octobre 2027.

Pour l'année scolaire 2028-2029, il faudrait choisir une date bientôt pour avoir la possibilité de prendre les photos dehors en septembre avec le beau temps.

Madame Amélie Létourneau propose de réserver le plus rapidement possible une date pour la photo scolaire 2028-2029 et c'est accepté à l'unanimité.

7. Informations

7.1. Campagnes de financement

Madame Manon Bouvier nous cite les profits faits par les campagnes de financement.

Pâtisserie Duquette Profits 2023 : 3406,90\$ Profits 2024 : 6362\$ Profits 2025 : 6939,45\$

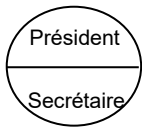
Marché de Noël 5590,06\$

Biscuits Noël 7559,87\$

7.2. Politique 219

Madame Manon Bouvier informe que la politique a été adoptée au CA du 9 décembre dernier. Pour 2026-2027, la période d'inscription des élèves sera du 16 février au 27 février 2026.

Madame Manon Bouvier présente le document en montrant les modifications en rouge.



Registre des procès-verbaux du Conseil d'établissement de l'école Assomption

7.3. Modules et élèves de 4 ans

Tous les modules de jeux dans la cour d'école contiennent une plaque indiquant à quel groupe d'âge ils sont recommandés. Cette recommandation doit être respectée, selon nos assurances. Donc, la tranche d'âge inscrite étant de 5 ans et plus, les élèves de 4 ans ne sont pas autorisés à les utiliser.

Afin que ce soit équitable, tous les élèves du groupe de la maternelle 4 ans seront considérés comme ayant 5 ans et moins.

De plus, l'avocate du CS a confirmé que les enfants de la garderie qui viennent dans la cour d'école ont le droit de jouer dans ces modules, car ils ne sont pas couverts par nos assurances.

8. Parole aux enseignants

Madame Éliane Beauregard-Langelier propose de refaire la plate-bande en face de l'école. Elle est difficile à entretenir et ça parait. Excavatek Aménagement va nous faire un plan gratuitement. La plate-bande serait à plat (pas en pente) et n'aurait pas besoin d'être arrosée souvent. Les élèves feront l'entretien. Madame Éliane Beauregard-Langelier a déjà 3000\$ offert par don de la Fondation Desjardins pour ce projet avec le comité vert de l'école. Une autre demande de don a été faite... à suivre si elle est acceptée. La terre sera fournie. Madame Amélie Jodoin a également une personne-ressource qui pourrait nous amener de la terre et nous la fournir gratuitement.

Le Marché de Noël était une réussite encore cette année!

La semaine thématique de Noël est appréciée par tous et les enfants aiment y participer.

L'activité récompense SCP de corridor a été vraiment amusante! Les thèmes étaient originaux.

9. Date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement : lundi 23 février 2026

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 23 février 2026 à 18h30.

10. Levée de l'assemblée

Tous les points ayant été abordés, madame Ariane Aubé propose la levée de la séance à 20h24.

Ariane Aubé, présidente

Mélodie Béland, secrétaire